



BioZ Le biométhane au cœur de nos territoires

CENTRALE BIOGAZ DES HAUTES FALAISES

Fiche descriptive

SITE

Parc d'Activités des Hautes Falaises 76400
Saint-Leonard

MISE EN SERVICE DU PROJET

Démarrage du chantier : mars 2018
1er m³ de biométhane injecté : juillet 2019

PORTEURS DU PROJET

Centrale Biogaz des Hautes Falaises : maître d'ouvrage
ENGIE BioZ : développeur, concepteur, propriétaire et exploitant

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

9 159 000 €

SUBVENTIONS

Région Normandie : 1 389 000 €
ADEME : 350 000 €

PARTENAIRES DU PROJET



@ Pascal Léopold

AGENCE ROUEN

45, impasse du Petit Pont
76230 Isneauville

AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)

10 Boulevard de la Robiquette
BP 86115
35761 Saint Grégoire Cedex

info.bioz@engie.com
Tél siège social : 02 23 46 17 62

CENTRALE BIOGAZ DES HAUTES FALAISES - 17 GWH



1^{ÈRE} CENTRALE BIOMÉTHANE DE NORMANDIE INJECTANT DANS LE RÉSEAU GRDF

Les premières démarches engagées par ENGIE BiOZ (anciennement VOL-V Biomasse) pour implanter une unité de production de gaz renouvelable local sur le territoire Fécampois ont démarré en 2010.

Ce territoire possède en effet tous les atouts majeurs pour l'implantation d'un tel projet :

- Il concentre plusieurs industries agro-alimentaires et l'agro-industrie génératrices de co-produits ou de déchets fermentescibles
- Son agriculture, diversifiée est également génératrice de matières organiques
- Et bénéficie de l'engagement des élus locaux pour un développement économique durable et en faveur des énergies renouvelables

Après 8 années de développement, le chantier a démarré début mars 2018; le site a réceptionné ses premières matières organiques en avril 2019, et a injecté ses premiers m³ de biométhane en juillet 2019.

Ce gaz renouvelable normand est produit grâce à des matières agricoles et industrielles locales; ce projet répond aux enjeux de la transition énergétique et s'inscrit résolument dans le concret de l'économie circulaire.

Il participe en effet à sa mesure à une meilleure valorisation des déchets organiques produits sur le territoire, et au recyclage local des éléments fertilisants : en valorisant les matières organiques en énergie et en amendements pour les sols et fertilisants pour les cultures.

Le site est autorisé pour 19 500 tonnes de matières entrantes par an.

L'objectif annuel est de 1 700 000 m³ de biométhane livré au réseau soit un débit d'environ 200 Nm³/h injecté. Sa production annuelle représente 11 % de la consommation de la poche de distribution fécampoise.

La production équivaut à la consommation de gaz de 1 400 foyers.

LES CHIFFRES CLES

Production de biométhane

1 700 000 de m³ soit 17 GWh par an et l'équivalent de la consommation de gaz de 1 400 foyers

Capacité

203 Nm³/h injecté en continu dans le réseau de distribution de gaz

Surface totale

1,8 hectares de terrain

Volume de digestion

Technologie voie sèche de type piston
2 100 m³ pour assurer un temps de séjour minimum d'environ 23 jours des matières organiques permettant une dégradation optimale

Alimentation en substrats

Prévisionnel d'intégration :
16 860 tonnes par an

Type de substrats

83 % d'origine agricole
17 % d'origine agro-industrielle et agro-alimentaire

Valorisation agricole

39 exploitations agricoles partenaires du projet représentant 4 400 ha de plan d'épandage

Tonnes de CO₂ évitées

3 970 tonnes de CO₂ par an correspondant aux émissions annuelles d'environ 2 200 voitures neuves ayant parcouru 15 000 km par an

